



Gries'Infos

www.gries.eu

N° 51 Décembre 2021



VIE COMMUNALE



VIE SCOLAIRE



VIE ASSOCIATIVE



Le mot du Maire

Chers Griesois et Griesoises,

Les traditionnelles fêtes de Noël en famille et du Nouvel An vont venir rythmer la fin de l'année 2021 qui approche à grands pas. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires, surtout dans ce contexte incertain. Je vous souhaite sincèrement le meilleur, entouré des vôtres en toute prudence.



La pandémie de Covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. A ce titre, l'état d'urgence sanitaire est prorogé jusqu'à fin juillet 2022, nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. Je souhaite remercier nos concitoyens qui, dans une large majorité, respectent les préconisations dans un esprit citoyen : vous faites preuve d'une grande capacité de résilience. Continuez à prendre soin de vous en respectant les gestes barrières.

En cette fin d'année, nous subissons tous l'impact de l'augmentation du coût des énergies.

En un an, le gaz naturel a vu sa valeur grimper de 40 %, l'électricité de plus de 20 % : un surcoût estimé entre 35 000 € et 40 000 € en 2022 pour notre budget communal. Nous appelons ainsi l'ensemble des usagers des équipements communaux à faire une utilisation raisonnée de l'éclairage et du chauffage lors de l'occupation des locaux.



En dépit de perspectives financières moroses, liées aux baisses des dotations et subventions de l'Etat et de l'augmentation des charges de fonctionnement, je peux vous annoncer que la Commune a décidé d'acquérir le corps de ferme situé au 68 rue principale, afin de réaliser un projet de réhabilitation des bâtiments en équipements publics (bibliothèque, accueil périscolaire petite enfance, ...) dans le respect de la sauvegarde de notre patrimoine historique alsacien. Nous ne manquerons pas de vous informer plus amplement sur les tenants et aboutissants de ce projet structurant pour l'avenir de notre village dans un prochain numéro de ce journal.



Le Conseil Municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter à tous de joyeuses fêtes de fin d'année, ainsi qu'une bonne et heureuse année 2022.

**Mer wensche eich a scheni Winachte,
a gleckliches nejes Johr un alles beschte.**

Eric HOFFSTETTER
Maire

A handwritten signature in black ink.





Vie communale

Projet d'acquisition du bien 68 rue Principale

La Commune a décidé d'acquérir le corps de ferme situé au centre du village, au 68 rue principale, afin de réaliser un projet de réhabilitation de bâtiments en équipements publics (*transfert de la bibliothèque et de l'accueil périscolaire petite enfance, ...*) dans le respect de la sauvegarde de notre patrimoine historique alsacien.

Cette acquisition, d'un montant de 412 000 €, permettra également à la commune de se constituer une réserve foncière publique pour les prochaines années.



Elle se fera par le biais d'un portage foncier sur six ans avec l'Etablissement Public Foncier d'Alsace.

La commune signera une convention avec le CAUE Alsace (*Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement*) pour réaliser une mission d'accompagnement et de conseils dans ce projet de transformation et d'aménagement de ce corps de ferme et des espaces publics attenants.

Un pré-programme sera établi au cours du 1^{er} semestre 2022.



Travaux de voirie et de génie civil rue de Weitbruch

Des travaux de sécurisation de voirie et de génie civil ont été réalisés par l'entreprise Jean Lefebvre durant le mois de novembre rue de Weitbruch, dans le virage à l'entrée du village. Le coût financier a été pris en charge par la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.

Des compositions florales adaptées, choisies par la commission « Environnement et Développement Durable » seront plantées prochainement dans les bacs en béton situés en bordure de route.



Une nouvelle aire de jeux multisports



La Commune a aménagé une nouvelle aire de jeux à l'Espace « La Forêt », derrière le tennis couvert.

Ouvert à toutes et à tous, jeunes et moins jeunes, licenciés ou non, cet équipement permettra la pratique du basket-ball, du football ou du handball, grâce aux buts combinés qui ont été installés.

Des travaux de finition de la plate-forme d'enrobés restent à réaliser par l'entreprise en charge des travaux.

Coût du projet : 17 000 €



Nouveaux buts au stade de football

Afin de remplacer les anciens équipements très vétustes, la société SATD est intervenue dernièrement au terrain de football pour le remplacement des deux grands buts de foot à 11.

Coût des travaux : 4 500 €



Déploiement de la fibre optique



Plusieurs phases d'ouverture commerciale ont eu lieu en 2021 sur le village :

- ↳ une première pour le secteur nord et est de la commune depuis le 31 mai 2021 (sauf pour la rue du Stade en raison des travaux de réaménagement prévu en 2022),
- ↳ une seconde pour le secteur centre du village depuis le 31 août 2021,
- ↳ une 3^{ème} pour les riverains de la rue de la Paix depuis le 30 septembre 2021 (en lien avec l'ouverture commerciale sur Kurtzenhouse).

D'après l'opérateur Rosace, en charge du déploiement de la fibre, la 4^{ème} et dernière phase d'ouverture commerciale pour la partie ouest et sud du village et pour Marienthal, est prévue au cours du 1^{er} trimestre 2022.

Vous pouvez tester votre éligibilité à partir du lien suivant : <https://www.rosace-fibre.fr/eligibilite/>

Nous vous précisons que l'opérateur a la responsabilité du raccordement et de la qualité de service de son client. Si l'opérateur juge qu'il y a un dysfonctionnement sur le réseau Rosace, il doit impérativement déclarer un incident. Rosace ne pourra intervenir sur une ligne qu'après avoir été sollicité par l'opérateur. Cette démarche est valable pour l'ensemble des opérateurs aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises.

Vous pouvez échanger avec Rosace au travers de la rubrique
« contactez-nous » sur le site www.rosace-fibre.fr (ceci même à partir d'un smartphone).

Urbanisme : demandes d'autorisations par voie électronique à partir de 2022

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Au 1^{er} janvier 2022, la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme (*permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme*) avec la capacité pour la commune de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.



Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont la commune de GRIES, qui sont accompagnées par l'ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un télé-service performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez ainsi saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. ... Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.



Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande. Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune.

Plus d'infos : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematerialisation-des-autorisations-durbanisme>

Attribution du marché 2022-2024 de fourniture de gaz naturel pour les bâtiments communaux

Un marché de procédure adaptée relevant des dispositions de l'article 28 du Code des marchés publics a été lancé en octobre pour la fourniture de gaz naturel sur l'ensemble des bâtiments communaux, pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024. Après négociations avec les deux candidats qui ont soumissionné, la commune a attribué le marché à prix fixe à l'entreprise ES ENERGIES STRASBOURG pour un coût total annuel prévisionnel de 81 974,23 € TTC sur une base de consommation totale annuelle de 938 MWh.



Comme pour chacun d'entre vous, la commune doit faire face à une augmentation importante du coût des énergies, qui aura un impact fort dans le budget communal de ces prochaines années. Aussi, la commune souhaite sensibiliser tous les usagers de tous les bâtiments communaux à une meilleure maîtrise des consommations d'énergie, par des gestes simples et responsables, qui permettront de réaliser des économies substantielles sur les factures.

Concours communal des maisons fleuries

Au courant de l'été, des membres de la commission « Fleurissement » ont sillonné les rues du village pour sélectionner les plus belles réalisations.

En raison de la situation sanitaire, la cérémonie de remise de prix n'a pas eu lieu cette année. Les lauréats seront destinataires, début d'année 2022, de la récompense sous forme de bons d'achats, valables chez certains jardiniers et fleuristes des environs.

Nous adressons nos plus vives félicitations à tous les lauréats et les remercions pour leur participation à l'embellissement du village.



1^{ère} catégorie Maison avec jardin

Denis BENARBIA, Christophe LORENTZ, Berthe BAPST, Pierrette KRUTH, Colette HUTTEL, René KRAENNER, Gilbert HOHWALD, Jean-Claude STOECKEL, Fabrice GUYAU, Marthe WABNITZ, Robert GASS, Jean-Claude BIERLING, Michel JESEL, Alfred MUHL, Pierre ZIPPER, Jean-Claude GOEHLINGER, Claude WIEDEMANN, Gilles MAECHLING, Georges REMPP, Charles OTTMANN, Claudine KAPFER, Robert JUND, Bernard BENDER

2^{ème} catégorie Maison seule

Pierrette JUND
Frédéric SAUER



4^{ème} catégorie Aménagements paysagers

Nouredine BADIS, Eugène ARNOLD, Jean-Paul RITTER, Jean-Pierre BREFIE, Pascal JURIN, Christian SCHAEFFER, Gérard NEUMEYER, Joël WURSTER, Frédéric SCHNEEBERGER

3^{ème} catégorie Restaurants, commerces

Restaurant « Au Kehrhof »
Garage HERRMANN



Nettoyage d'automne

Un geste pour la nature, un temps fort pour la commune



C'est sous un beau soleil automnal qu'a eu lieu le 02 octobre dernier cette opération citoyenne, participative et écologique pour préserver l'environnement et de fait, améliorer le cadre de vie des habitants de la commune de Gries.



Cette action est renouvelée chaque année habituellement au printemps, mais la pandémie et ses inévitables restrictions sanitaires nous en ont empêché en 2020 et en 2021. La commune a fait le choix de le faire à 15 jours de la journée mondiale du nettoyage de la planète qui a pour objectif la lutte contre la pollution à travers les nettoyages citoyens et qui a lieu chaque 3^{ème} samedi du mois de septembre.

Une centaine de personnes a répondu à l'invitation de la commune : des militaires de la Compagnie de Commandement et de Logistique du 54^{ème} régiment de transmissions, des membres de la plupart des associations locales, des bénévoles, des élus et des ouvriers communaux. Munis de gants, de sacs poubelles, de gilets réfléchissants, elles ont parcouru par petits groupes, à pied, les circuits délimités à l'avance et ont ramassé les déchets.



Une collecte encore importante cette année faite de toutes sortes de déchets allant de la cannette, à la bouteille en verre, en passant par les masques, du polystyrène, ... mais aussi d'innombrables mégots de cigarettes.

Un repas attendait les participants à l'Espace « La Forêt » dans le respect des gestes barrière et avec présentation du pass sanitaire.



**La propreté des bords de routes, des chemins forestiers est l'affaire de tous.
Tout un chacun est invité au civisme et au respect de notre environnement.**

Cérémonie d'honorariat d'adjoint au Maire pour Jacques ECKERT et remise de médailles de travail à trois agents communaux

Une belle et émouvante cérémonie s'est déroulée le jeudi 21 octobre 2021 à la salle des Fêtes de l'Espace « La Forêt ». Jacques ECKERT s'est vu décerner l'honorariat d'adjoint au Maire et trois agents municipaux des médailles du travail, en présence de nombreuses personnalités, notamment le Député Vincent THIEBAUT, le Sénateur Claude KERN, la Vice-Présidente de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn Sylvie ROEHLLY.



Jean-François SARRAS, Directeur Général des Services, a ensuite retracé le parcours des agents communaux récipiendaires.

Ont été décorés de la médaille d'argent pour 20 années de bons et loyaux services, Patrice LAEUFER, responsable des services techniques, de la médaille de vermeil pour 30 années, Carine STURNY, responsable des affaires générales et du CCAS, et Christophe HAMMER, adjoint technique territorial.

Dans leurs discours respectifs, le Maire et le Directeur Général des Services les ont chaleureusement remerciés pour leur engagement professionnel, leur disponibilité et d'avoir mis leurs compétences au service des habitants depuis de longues années. Le Maire a aussi mis en avant l'exemplarité de l'ensemble du personnel communal qui a permis de garantir la continuité du service public lors de la crise sanitaire de ces deux dernières années.

Il a ensuite remis officiellement la distinction d'adjoint au maire honoraire à Jacques ECKERT, qui lui a été conféré par arrêté préfectoral du 20 novembre 2020. Ce titre représente « *une distinction honorifique qui correspond à la volonté légitime d'exprimer la reconnaissance de la nation à l'égard de ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes, au service de la nation...* ». Cela résume les valeurs et qualités qui ont jalonné le parcours de Jacques ECKERT, retracé avec une vive émotion.

Jacques ECKERT a été élu conseiller municipal le 11 juin 1995 dans l'équipe de Claude KERN. Son implication au sein du conseil municipal lui a valu une réélection le 11 mars 2001 avec une fonction d'adjoint qu'il exercera pendant trois mandats successifs. Il a finalement mis volontairement fin à sa carrière d'élus municipal aux élections de mars 2020. La crise sanitaire l'a obligé, bien malgré lui, à une prolongation jusqu'en juin 2020, date d'installation de l'actuel conseil municipal. Il était également engagé au niveau de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn comme délégué suppléant à partir de 2008, puis titulaire en 2014, et enfin vice-président en 2017.

A l'échelon communal, Jacques ECKERT a été, successivement, en charge de la culture, du sport et de la jeunesse, puis de l'urbanisme, de la gestion de l'espace public et du cadastre. Parmi les très nombreux projets pilotés par Jacques ECKERT, le maire a cité la mise en œuvre de l'actuel Plan Local d'Urbanisme, son investissement pour le sport et la culture en tant qu'ancien Président de l'Association Sportive et Culturelle. Son travail acharné s'est vu récompenser par le passage à Gries du Championnat du Monde des Rallyes de 2011 à 2013. Son implication dans les domaines du respect de l'environnement et du développement durable a également été soulignée.

Le maire a terminé son discours en évoquant l'homme, énergique, altruiste, généreux, disponible, à l'écoute et respectueux des autres, très impliqué dans la vie de la commune pendant de longues années, soutenu par son épouse Marthe, toujours présente à ses côtés.

Il l'a chaleureusement remercié pour sa fidélité et son dévouement sans faille avec une volonté indéfectible de servir l'intérêt général et le bien public. Ces qualités ont également été évoquées dans les discours des autres orateurs.



Départ à la retraite de Patrice LAEUFER Recrutement de Lionel RIEDINGER

L'actuel responsable des services techniques, Patrice LAEUFER, va prendre officiellement sa retraite au 31 janvier 2022, après plus de 23 années de bons et loyaux services au sein de la commune de Gries. Patrice a été recruté par la commune de Gries le 1^{er} juin 1998 en tant qu'agent d'entretien stagiaire et devient adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe le 1^{er} février 2011.



Patrice occupait aussi les fonctions de responsable de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité pour tous les services de la commune, et veillait donc à ce que les agents disposent d'un environnement correct et sécurisé de travail dans l'exercice de leurs missions.



Les élus et l'ensemble du personnel communal remercient très sincèrement et félicitent Patrice LAEUFER pour son engagement professionnel sans faille qu'il a mis au service de la commune durant ces 23 années, mais aussi pour sa capacité d'expertise, sa polyvalence, sa disponibilité, sa compréhension et enfin et surtout sa bonne humeur quotidienne.

Pour lui succéder, la commune a recruté Lionel RIEDINGER, qui travaillait auparavant au sein du Service Territorial d'Incendie et de Secours (STIS 67), comme agent de maîtrise.

Lionel est en poste depuis le 1^{er} novembre dernier afin qu'il puisse découvrir ses nouvelles fonctions et le fonctionnement de nos différents bâtiments communaux. La commune lui souhaite une cordiale bienvenue.

Sécurité routière aux abords des écoles



A l'initiative du Conseil Municipal des Enfants de la précédente mandature, deux panneaux de signalétique « enfants » ont été installés aux abords des écoles afin de sensibiliser les automobilistes et réduire la vitesse.

Deux autres panneaux seront installés à proximité du parking rue de Bischwiller.



Allumage de la 1^{ère} bougie de l'Avent



Le dimanche 28 novembre 2021 à 18h, à l'initiative des paroisses catholique et protestante de Gries-Kurtzenhouse, quelques 80 personnes se sont réunies au grand air pour l'allumage de la première bougie de l'Avent, place de la Mairie.

Dans le respect des consignes sanitaires, ce traditionnel temps de partage fraternel fut animé par quelques chants entonnés ensemble et conclu autour d'un vin -bien- chaud et de quelques bredeles offerts.

Un joyeux Noël et une paisible fin d'année à toutes et tous !



La Magie de Noël



Après une année d'interruption, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que l'Association Sportive et Culturelle en lien avec la Commune ont organisé le traditionnel Marché de Noël Artisanal le samedi 11 décembre 2021.

Les 17 exposants, locaux et venus d'ailleurs, étaient fins prêts dès 16h pour accueillir les visiteurs.

Fabrications artisanales, chocolats, confiseries, bredeles, objets en bois, bijoux, peintures, et bien d'autres objets de décoration étaient proposés. Les visiteurs avaient l'embarras du choix pour trouver des idées cadeaux.

A son arrivée, dans une cour d'école décorée et illuminée pour l'occasion, le Père Noël a fait sensation : les plus petits se sont précipités à sa rencontre, il a eu bien du mal à se frayer un chemin avant de pouvoir distribuer les chocolats aux enfants dont le visage rayonnait de bonheur.

Les mélodies de Noël ont réchauffé l'ambiance tout au long de la soirée. Les visiteurs ont pu déguster les gâteaux confectionnés par les membres des associations locales et le vin chaud préparé dans l'alambic.

Ce moment de retrouvailles et de convivialité a permis de nous plonger doucement dans l'ambiance de Noël.

L'ensemble du Comité de l'ASC et la Municipalité ont été heureux de partager ce moment avec tous les visiteurs.



Environnement et développement durable



Formation d'initiation au compostage

Dans le cadre de sa politique de promotion du compostage, la Communauté de Communes de la Basse-Zorn proposera des formations d'initiation au compostage aux habitants du territoire tout au long de l'année 2022.

Les sessions, d'une durée d'une heure environ, seront animées par l'association « *La Maison du Compost* » et permettront aux participants d'acquérir les fondamentaux du compostage à domicile.

A l'issue de la formation, les participants recevront une attestation leur permettant de venir retirer gratuitement un petit composteur (360L) à la Maison des Services.

En raison du contexte sanitaire, la participation à ces formations se fera sur inscription préalable (auprès des services de la CCBZ).



Deux sessions d'initiation au compostage seront organisées à Gries le **mercredi 18 mai 2022** de 16h à 17h puis de 17h à 18h, à l'arrière des ateliers municipaux.

La Basse-Zorn à l'an vert : la biodiversité commence dans nos jardins !



La Basse-Zorn à l'An Vert est de retour !

Après deux années d'absence, l'éco-manifestation revient le **dimanche 22 mai 2022**.

Réservez-vous la date !

La Communauté de Communes de la Basse-Zorn vous donne rendez-vous sur le parvis de l'Espace W de Weyersheim pour la 6^{ème} édition de la Basse-Zorn à l'An Vert sur la thématique « la biodiversité commence dans nos jardins ».

Cette manifestation éco-citoyenne permet d'informer et de sensibiliser les habitants des actions liées au développement durable en Basse-Zorn.

Elle est organisée par les élus et les agents qui souhaitent vous faire découvrir leur territoire, ses atouts et ses richesses et ses projets environnementaux novateurs.

La manifestation est ponctuée d'ateliers, d'animations pour petits et grands, spectacles et concert de clôture. L'entrée est libre et ouverte à tous.



Grands anniversaires



Pour leur anniversaire, les élus ont eu le plaisir de présenter les meilleurs vœux de la municipalité aux personnes ci-après. Au vu de la situation sanitaire, les habituelles visites à domicile sont toujours suspendues.

80^{ème} anniversaire

Marie-Louise HINCKER née FETTIG
née le 29 octobre 1941

Marthe WABNITZ née HEITZ
née le 17 novembre 1941

Anne WINSTEL née ADAM
née le 18 novembre 1941

Georges LEMMEL
né le 06 décembre 1941

85^{ème} anniversaire

Jacqueline SCHMITT née HOFF
née le 08 octobre 1936

Charles OTTMANN
né le 02 décembre 1936

Gérard CLOG
né le 11 décembre 1936



90^{ème} anniversaire

René GEIB
né le 13 décembre 1931

95^{ème} anniversaire

Marguerite HAMMER née WAGNER
née le 04 octobre 1926

Noces d'Or (50 ans)

Marie-Josée et Yves FREYSZ
mariés le 15 octobre 1971

Marie-Cécile et François KLIEBER
mariés le 29 octobre 1971

Annette et Claude WIEDEMANN
mariés le 05 novembre 1971

Jacqueline et Raymond ROEHRI
mariés le 26 novembre 1971



Noces de diamant (60 ans)

Christiane et Albert ANTONI
mariés le 10 novembre 1961



Rectificatif

Dans le bulletin municipal n° 50, il fallait lire
Noces d'Or : **Pascale et Michel WEISS** (et non Michèle)
mariés le 21 août 1971

Fêtes & Cérémonies

Cérémonie du 11 novembre 2021



Déployer notre volonté de vivre ensemble en paix

« Rappelons-nous toujours que l'amour est plus fort que la haine. Alors déployons notre volonté de vivre ensemble en paix, notre meilleure arme pour honorer en ce jour ceux qui sont morts. »

C'est avec ces mots que le Maire Eric HOFFSTETTER a clôturé sa prise de parole lors de la cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918.

L'assistance nombreuse, les élus, les représentants des associations et de l'éducation nationale se sont réunis en ce jeudi 11 novembre 2021 pour perpétuer le devoir de mémoire et rendre hommage à tous les soldats morts durant la première guerre mondiale qui a fait près de 18 millions de morts. Une pensée particulière a également été adressée à ceux qui sont morts ces derniers mois en opérations extérieures et à tous les militaires engagés actuellement face à cet ennemi implacable qu'est le terrorisme.

Après le chant « Die Gedanken sind frei » interprété avec conviction par les élèves de la classe de CM1/CM2 bilingue de Jörg Glasener, une gerbe a été déposée au pied du Monument aux morts par le maire de la commune, le capitaine Lucas HUBERT du 54^{ème} régiment de transmissions et l'adjudant-chef Richard DIEBOLD de la Gendarmerie de Bischwiller.

Une remise de décorations a clôturé la cérémonie, rehaussée comme de coutume par la Musique Municipale de Gries sous la direction d'Olivier SAENGER.



Les récipiendaires :

- Philippe TAGLANG, nomination au grade de caporal-chef du Corps des Sapeurs-pompiers,
- Auréliane et Flavien MARTEAU, attestation de formation d'équipier « prompts secours » de sapeur-pompier volontaire,
- Richard HOFF et Robert IFFER, pour 55 années de bénévolat au sein de la Musique Municipale.



Vie scolaire



Des nouvelles de l'école maternelle...

Prévention et sécurité routière

Le lundi 15 novembre 2021, M. BERTEVAS, ASVP à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn, est intervenu afin de sensibiliser les élèves aux dangers liés au non-respect des règles de sécurité dans la voiture.

A l'aide de petits films, il a notamment rappelé aux enfants de ne pas s'asseoir à l'avant dans la voiture avant l'âge de 10 ans, de mettre correctement sa ceinture de sécurité ou de s'asseoir dans un réhausseur.



Deux autres interventions de M. BERTEVAS sont prévues en mars et juin 2022.

Initiation à l'alsacien

Les Moyennes et Grandes Sections des trois classes bénéficient depuis le début de l'année d'une initiation à l'alsacien.



Christine FISCHBACH, conteuse, transmet, au travers de comptines et de chansons alsaciennes, les valeurs et la culture alsaciennes.

Les enfants apprennent ainsi le nom des animaux, des couleurs, des parties du corps ou la famille.

Ce cycle de 10 séances a été restitué au travers d'un spectacle présenté par les enfants le 02 décembre 2021.

Spectacle de Noël

Mardi 07 décembre 2021, les élèves ont assisté à un spectacle "le Noël des bonshommes de neige" présenté par la Compagnie Pois De Senteur, à la maison commune.

Lowrine, la fée de Noël, entre en scène et danse tout en poésie sur une musique russe. Elle présente les personnages du conte, 2 jeunes bonshommes de neige Frisquet et Frisquette que l'on voit faire une partie de boules de neige quelque part en Russie. Ils poursuivent par un concours de danse dans la neige.

Leur petit frère Glaçonnet cherche son doudou dans la neige. La fée de Noël va alors l'aider à le retrouver en utilisant son sac magique. Les enfants, invités par la fée à participer, lancent leurs doudous imaginaires dans le panier magique et permettent au petit bonhomme de neige de retrouver le sien.

Dans la seconde partie du conte, la grand-mère, Mamie Aglagla qui devait venir voir ses petits-enfants enneigés à Noël, est malade. Pour ne pas les décevoir, la fée de Noël demande à nouveau aux enfants de lui venir en aide. Les petits spectateurs vont alors répéter plusieurs fois une formule magique qui va permettre de rapetisser les héros de neige et les faire voyager jusqu'en Laponie où bien sûr ils vont retrouver leur grand-mère mais aussi croiser le Père Noël ainsi que le grand géant de glace.



Tout est bien qui finit bien dans ce conte plein de magie et de poésie que les enfants ont véritablement apprécié.



... et de l'école élémentaire



En visite à la Mairie

C'est dans le cadre de l'éducation morale et civique que tous les enfants ont visité les locaux de la mairie. Le maire et l'adjointe au maire chargée des affaires scolaires les ont accueillis, classe par classe, et accompagné par leurs professeurs respectifs.

Cette visite citoyenne, organisée en partenariat avec l'équipe pédagogique sous la direction de Frédérique DEGENEVE, a permis d'aborder le fonctionnement de l'institution municipale mais également d'échanger notamment autour des symboles républicains : « Marianne », le drapeau républicain et l'hymne national. La Marseillaise a d'ailleurs été entonnée de vive voix par une des classes.

Les enfants à l'écoute, curieux, ont été attentifs et ont posé des questions pertinentes : un moment particulièrement joyeux et sympathique.

Ils sont repartis contents et ont remercié chaleureusement les personnes présentes.

Une première expérience qui mérite d'être reconduite.



Election du Conseil Municipal des Enfants

Le mardi 23 novembre 2021, tous les élèves ont voté le Conseil Municipal des Enfants (CME). Tour à tour, ils se sont rendus au bureau de vote installé à la Maison Commune.



Les 9 candidats ont été élus :

Elora BADIS, Enola CAYLA, Mia GUTH, Gauthier HALTE, Gauthier HUMANN, Lucie MAZIERES, Jade SINGER, Izya TEKAS et Anna WALTHER.



Au vu du contexte sanitaire, leur installation officielle a été reportée. Toutefois, la collecte de jouets, première action du CME, en faveur du Secours Populaire de Bischwiller, a eu lieu le mercredi 15 décembre 2021 et va permettre d'offrir un Noël à tous les enfants.

Sensibilisation à la sécurité routière et remise de gilets



Cette année encore, des gilets de haute visibilité ont été offerts par la Communauté de Communes de la Basse-Zorn aux élèves des classes de CP.

Ils ont été remis le jeudi 14 octobre dernier par le maire Eric HOFFSTETTER, son adjoint Patrick SIMON, ainsi que par l'Agent de Surveillance de la Voie Publique Gérard BERTEVAS.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la prévention et de la sensibilisation à la sécurité routière.

En complément à cette opération, des cours théoriques seront prochainement dispensés dans les classes, avec des supports pédagogiques, tels que des séquences filmées (dessins animés, contes, chants) qui permettent de faire passer un message aux enfants de façon ludique.

Après la théorie, des ateliers de mise en pratique seront proposés à toutes les classes au cours des deux derniers trimestres, avec des parcours en milieu réel selon les âges (piéton pour les élèves de CP à CE2 et vélo pour les élèves de CM1 et CM2).



Jeux de société à la bibliothèque municipale



Apprendre tout en s'amusant, voici l'objectif des après-midis jeux de société à la bibliothèque.

Deux après-midis par classe y sont réservés pour accueillir les élèves. Plusieurs jeux de société leur sont proposés : jeu de logique, de stratégie, de rapidité.

Les élèves apprennent à respecter les règles du jeu et les autres joueurs, s'exercent au calcul mental (comptage des points), travaillent leur concentration, apprennent à élaborer des stratégies...

Trois classes ont déjà profité d'une après-midi jeux.

Ces moments sont toujours agréables et joyeux. Ils apportent beaucoup aux enfants.

Nous remercions chaleureusement Nadine et son équipe de bénévoles d'offrir à nos classes ces temps de partage et de plaisir.



Sortie au verger école

Les élèves de CP/CE1 et de CE2 sont tour à tour allés récolter les pommes au verger-école de Gries.

Ils y ont été accueillis par M. JUNG et M. KNECHT, représentants de la Société des Arboriculteurs de Gries & Environs.

Ils ont expliqué aux jeunes griesois comment choisir les pommes mûres, comment les cueillir sans abimer les arbres mais aussi comment écarter les fruits pourris pour éviter de propager les maladies.



Les enfants se sont attelés à cette agréable tâche avec un enthousiasme bruyant. Bien sûr, leur moment préféré restera la dégustation de jus de pommes frais.



Un grand MERCI aux arboriculteurs qui prennent également soin toute l'année de ces arbres.

Les élèves ont évidemment partagé leur cueillette avec les camarades des autres classes en revenant à l'école. En classe, nous avons profité de l'occasion pour observer les feuilles de pommier et parler du cycle de vie (de la graine à la nouvelle pomme).



Initiation au basket

Durant ce 1^{er} trimestre, les classes de CP/CE1, CE2, CM1/CM2monolingue et CM1CM2bilingue ont pu profiter d'un cycle basket.



Les membres du BCGO, Maxime, Juliann et Marc ont encadré les élèves durant les séances.

Pour les plus jeunes, il s'agissait d'une initiation au basket et les plus grands ont pu perfectionner leur pratique.



Tous les élèves se sont montrés enthousiastes et motivés pour pratiquer ce sport. Ils étaient enchantés de pouvoir s'entraîner dans la belle salle de basket.

Un grand merci aux trois « coaches » qui ont su faire progresser les élèves et leur procurer des moments agréables.



Les autres classes bénéficieront également de ces interventions au courant de l'année.



Initiation au rugby

Cette année, le rugby s'invite à l'école.

L'association de Lauterbourg Rugby, en la personne de Florian RAT, propose trois séances de découverte pour les CE1/CE2, CE2, CM1 et CM2.



Deux classes ont déjà débuté cette initiation. Les élèves se montrent très réceptifs et respectueux des consignes. Ils exécutent cette activité avec plaisir et motivation.



Pour la majorité d'entre eux, la pratique de ce sport est une première. Merci à Florian pour son engagement auprès des élèves.



Bienvenue dans l'antre des p'tits monstres

Cette année, à Gries, le périscolaire a ouvert ses portes pour les vacances d'automne. Le thème de la semaine était « Bienvenue dans l'antre des p'tits monstres ».



C'est autour de bricolages de petits fantômes, chauves-souris, d'ateliers culinaires qui font peur et de grands jeux monstrueux que les enfants ont passé une semaine halloweenesque !

Courant de la semaine, ils ont profité d'une après-midi au bowling à Vendenheim, un moment de détente et de rire assurés.



La semaine s'est terminée par une boom déguisée qui a ravi grands et petits !



Activités de la bibliothèque



Festival VOOLP

« Tout un petit monde » par Natacha Mattenet-Flecniakoska

Le festival VOOLP (Vos Oreilles Ont La Parole) se déroule dans toute l'Alsace la deuxième quinzaine du mois d'octobre et la première semaine de novembre. Les spectacles proposés en bibliothèque sont gratuits. A travers des contes traditionnels ou détournés, des récits de vie, des histoires pour rire, trembler, chanter, le programme foisonnant du festival offre des moments chaleureux et d'évasion à savourer en famille.



Installé depuis 10 ans dans le paysage culturel alsacien, il est organisé en partenariat avec de nombreuses communes. Piloté et coordonné par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et la BDA (Bibliothèque d'Alsace), son objectif est de faire de la culture un lien entre les citoyens.

Ce festival a mené la conteuse Natacha sur les routes alsaciennes, et plus particulièrement à Gries, le mercredi 03 novembre 2021.

Le petit monde de Natacha nous emmène en promenade dans un univers poétique, visuel et coloré, où se font entendre voix parlée, voix chantée et instruments de musique.

Après avoir pris tout son matériel pour partir en promenade, Natacha ne trouve plus son doudou... Voyons, voyons... où peut-il être caché ? Par ici ? Par-là ? Dans ce tiroir ? Dans cette boîte ? Dans ce joyeux bric à brac sur roulettes, on peut y ranger des trésors et ils peuvent s'y transformer !

Une petite souris aventureuse et grignoteuse qui va toujours voir plus loin, voir ce qu'il y a derrière, derrière la page blanche du kamishibai.... Théâtre d'images où les personnages s'animent, les images se mettent en mouvement pour créer un lien entre l'image, l'histoire, le narrateur et le spectateur.

Des histoires à voir, à écouter, à rêver, « Tout un petit monde » est conté en musique aux sons du violoncelle qui intervient entre les mots et vient se tisser au récit.

La conteuse nantaise, Natacha Mattenet-Flecniakoska aime croiser l'art du conte avec d'autres disciplines artistiques comme les arts visuels, la musique, la gestuelle. Elle crée ses contes en adaptant des albums jeunesse pour en proposer une autre forme. Elle mène également des ateliers d'écriture, des initiations à la pratique d'utilisation du kamishibai.

Un moment magique que les enfants et leurs parents ont partagé dans la salle communale.



Nouvel An lunaire

Le samedi 05 février 2022 à partir de 18h à la bibliothèque,
l'équipe de bénévoles vous proposera une soirée dédiée aux jeux asiatiques tels que le mahjong, Halma (les dames chinoises), Kodama, Hanabi, Shôgi (échecs japonais), le jeu de Go, ...

Pour un public ado-adultes.

Une petite collation, à la charge des participants (10 €/personne) sera servie en cours de soirée.

Sur inscription jusqu'au mardi 1^{er} février 2022.



L'islande à vélo

Le vendredi 11 mars 2022 à 20h, à la maison commune, la bibliothèque vous proposera un voyage à vélo en Islande à la suite de Joseph et Pascale, deux passionnés de vélo !



Cette présentation sera effectuée au profit de l'association « Osons la différence » dont le but est de favoriser la solidarité entre des personnes valides et des personnes en situation de handicap.

Gratuit sur inscription. Chapeau à la sortie.



Bibliothèque en fête

Le samedi 02 avril 2022

de 14h à 18h
à la maison commune

Jeux
Vente de livres,
Bricolage de Pâques avec Créa'Val
(participation 5 € pour bricolage)



Vacances de Noël

Fermeture

à compter du 19 décembre 2021

**Réouverture aux heures
habituelles**

à compter du 03 janvier 2022



Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi et jeudi
de 15h à 17h

Mercredi
de 10h à 12h et de 15h à 18h

Vendredi
de 16h à 18h

Samedi
de 10h à 12h



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - 62, rue Principale 67240 GRIES
03.88.72.36.72 - bibliotheque.gries@wanadoo.fr

La page des associations



Club « Bon Accueil »

Marche du 1^{er} novembre 2021



Animations à venir...

Vu la conjoncture sanitaire actuelle et l'incertitude des mesures restrictives, nous ne pouvons pas encore annoncer de dates pour les réunions et événements à venir. En attendant, portons le masque et gardons le réflexe des gestes barrières. Le comité vous informera en temps voulu des prochaines animations.

Le Président : Francis BOHN
fr.en6@orange.fr

Cafégato du 10 novembre 2021

Les joueurs de belote sont en pleine action !



Les amateurs de cartes sont les bienvenus au club, nous avons encore des tables disponibles.



Association « Les Amis de la Pétanque »

Tournoi de belote

Les « Amis de la Pétanque de Gries » informent les amateurs de jeux de cartes, que le traditionnel tournoi de belote aura lieu, à la salle des Fêtes de l'Espace « La Forêt », le **vendredi 11 février 2022**.



Inscription de 19h15 à 20h, début du tournoi à 20h15.

De nombreux lots de valeur récompenseront les vainqueurs...



Renseignements : ☎ 06 74 24 00 54

Société des Arboriculteurs de Gries & Environs

Nous sommes heureux de présenter aux habitants de la commune notre nouvelle « identité visuelle ». Ce logo véhicule une image moderne et tournée vers l'avenir. La présence du petit oiseau, souligne des pratiques plus respectueuses de l'environnement dans nos vergers.

Société des Arboriculteurs
de Gries et environs



L'équipe dirigeante, ainsi que l'ensemble des adhérents, sont désolés d'avoir dû annuler encore une fois, pour raisons sanitaires, la grande exposition fruitière qui est toujours un événement attendu par tous. Cette exposition nous permet habituellement de montrer le savoir-faire de nos arboriculteurs et de créer un lieu de rencontre convivial pour tous nos sympathisants.

Néanmoins, la vie de notre association, forte de 280 adhérents, a été bien dense depuis l'hiver dernier. Tous les cours de taille prévus ont été assurés et ont attiré de nombreuses personnes intéressées. Lors du cours de taille « en vert » de cet été, nous avons pu observer les différentes maladies et ravageurs présents sur les arbres. Nous avons présenté les manières de les identifier et de les combattre, notamment avec des produits naturels et écologiques.

Malgré une météo défavorable, nos vergers étaient néanmoins garnis de fruits, de façon irrégulière, il est vrai. Une commande collective d'arbres a également été assurée.

Plusieurs membres de l'association sont inscrits à des stages d'initiation ou de moniteur arboricole, avec notre soutien financier.

Nous nous réjouissons de l'intérêt que les écoles de la commune portent à notre activité. Des séances de plantations d'arbres à l'automne dernier ont été organisées avec le personnel enseignant ainsi que récemment, plusieurs récoltes de fruits. Les élèves ont beaucoup apprécié (*voir article dans la rubrique « vie scolaire » dans la présente revue*).



Nous mettons bien entendu notre alambic à la disposition de l'équipe organisatrice du traditionnel marché de Noël pour servir le fameux vin chaud qui, d'années en années, est de plus en plus apprécié.



Contact :
Charles GASS
Président - moniteur arboricole
03 88 72 34 59

Le calendrier de l'ASA

Actuellement 15^{ème} au classement (au 10 décembre 2021), l'équipe professionnelle de l'Alliance Sport Alsace a connu un début de saison pas évident, rythmé notamment par de nombreuses blessures. Les difficultés semblent surmontées depuis la victoire chez le voisin nancéen et l'arrivée de deux nouveaux joueurs pour renforcer l'équipe :

- ✧ Marquis Wright (meneur, en provenance de Boulazac)
- ✧ Anthony Racine (arrière, en provenance de Blois - pigiste médical jusqu'en janvier).



Retrouvez l'intégralité du calendrier de cette saison et la billetterie en ligne sur le site www.asa-basket.fr/

Centre de formation

Depuis cette saison, l'équipe réserve du BCGO en NM3, a été remplacée par l'équipe Espoirs PRO B.

Pour leur 1^{ère} année d'existence, les résultats de début de championnat sont excellents :
7 victoires et 4 défaites !

Les autres équipes « Elite » ont un bilan quasi similaire, qui devrait leur permettre d'atteindre la poule haute pour la seconde phase du championnat :

- U18 Elite, 4 victoires et 4 défaites
- U15 Elite 5 victoires et 3 défaites.



Club - section amateur

L'unique équipe senior masculine du BCGO n'a connu la défaite que par 2 fois depuis fin septembre.

Une équipe très jeune et motivée, coachée par Milos Maksimovic, sera, on l'espère, dans le haut du classement de Régional 2 d'ici fin mai.



Côté jeunes, nous comptons 3 équipes supplémentaires, en U17, U13 et U11. Cela est en partie dû au nombre de licenciés qui a augmenté et même dépassé le chiffre de la saison 2019-2020.

A ce jour, nous comptons environ 280 membres.

Informations pratiques



Elections Présidentielles

dimanche 10 et 24 avril 2022

Date limite d'inscription sur
les listes électorales : vendredi 04 mars 2022

Elections Législatives

dimanche 12 et 19 juin 2022

Date limite d'inscription sur
les listes électorales : vendredi 06 mai 2022



Pour les deux scrutins, les bureaux de vote n° 1 et n° 2 se situeront à l'**annexe de la Mairie**, 55 rue Principale.

Les horaires d'ouverture des bureaux de vote restent habituels, à savoir de **8h à 18h** (sans nouvelles directives).

Le Ministère de l'Intérieur a décidé d'une refonte des listes électorales en 2022 qui entrainera l'édition d'une nouvelle carte électorale pour chaque électeur inscrit. Ces cartes vous seront envoyées à domicile avant le scrutin.



LES PROCURATIONS

ÉLECTIONS 2022



PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES

CE QUI CHANGE
À COMPTER
DE JANVIER 2022

Nouvelles règles pour les procurations

- ⇒ Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.
- ⇒ Un nouveau modèle de Cerfa doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration ; si les adresses postales ne sont plus demandées, le mandant doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire. L'électeur peut retrouver son NNE sur sa carte électorale mais aussi sur le module « interroger sa situation électorale » (ISE) de service-public.fr. Le module ISE permet également à tout électeur de retrouver les informations concernant les procurations qu'il a données ou qu'il a reçues.

Téléprocédure « Maprocuration » : les fonctionnalités sont enrichies

- * L'électeur est informé, dès la saisie de sa demande, de la validité des données renseignées ; la validité de sa procuration est confirmée par courriel quelques minutes après son passage devant une autorité habilitée (*policier, gendarme, agent consulaire*).
- * L'électeur peut désormais demander en ligne la résiliation de la ou des procurations qu'il a données. Comme pour une demande de procuration, il doit ensuite se déplacer devant une autorité habilitée pour faire vérifier son identité et valider la demande.
- * Les Français de l'étranger peuvent désormais utiliser Maprocuration.

Attention !

Pour établir ou résilier une procuration, le déplacement physique devant une autorité habilitée demeure indispensable !



Pour les futures élections, et en particulier les élections présidentielle et législatives de 2022, la règle de droit commun suivante s'applique : **un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France.**

Le rehaussement du plafond des procurations par mandataire prévu lors des dernières élections constituait une mesure dérogatoire et temporaire qui n'est pas reconduite.



Le don du sang : Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

Mardi 21 décembre 2021, de 17h à 20h,

l'Espace « La Forêt » de Gries accueillera à nouveau l'équipe de l'E.F.S. pour un don du sang. Nous vous y attendons nombreux !

COVID-19 : Le don du sang est possible avant et après l'injection de vaccin contre la Covid-19 sans délai d'ajournement. Toutes les mesures de précaution sont respectées (*port du masque obligatoire pour tous, mesures de distanciation et d'hygiène renforcées*) afin que vous puissiez donner en toute sécurité. Tous les donneurs seront accueillis dans le respect des gestes barrières.



Pour donner votre sang, vous devez :

- ♦ être âgé(e) de 18 à 70 ans,
- ♦ peser au moins 50 kg,
- ♦ être reconnu(e) apte au don lors de l'entretien préalable au don,
- ♦ être muni(e) d'une pièce d'identité et si possible d'un stylo personnel,
- ♦ manger avant et bien vous hydrater tout au long du parcours.

Pour prendre rendez-vous :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Grand Est

CONTRE LA COVID-19, LA GRIPPE ET TOUS LES VIRUS DE L'HIVER :

JE CONTINUE À RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES !



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Porter un masque quand la distance de 2 mètres avec les autres ne peut pas être respectée et dans les lieux où il est obligatoire



Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour



Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres

Conception : AGS Graphic - Bureau : @stephane_nefes, @ars_grand_est, @ars_bas_rhin, @ars_bretagne, @ars_auvergne_rhone_alpes, @ars_ile_de_france, @ars_normandie, @ars_poitou_charentes, @ars_pyrénées_midi_pyrénées, @ars_rhône_alpes, @ars_sauvegarde, @ars_schleswig_holstein, @ars_slovaquie, @ars_south_east_england, @ars_south_west_england, @ars_south_east_wales, @ars_south_west_wales, @ars_south_east_northern_ireland, @ars_south_west_northern_ireland, @ars_south_east_northern_ireland, @ars_south_west_northern_ireland

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PRÉFET DU BAS-RHIN
Liberté Égalité Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Grand Est

L'HIVER ARRIVE !

Protégez-vous !

Faites-vous vacciner contre la grippe* et la covid-19*



***Vaccinations possibles en même temps**

Rappel des horaires d'ouverture des déchèteries

Horaires d'hiver du 1er novembre au 31 mars

	GEUDERTHEIM		GRIES		WEYERSHEIM
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
lundi				13h - 17h	13h - 17h
mardi	10h - 12h	13h - 17h			13h - 17h
mercredi			10h - 12h	14h - 17h	10h - 17h
jeudi				14h - 17h	14h - 17h
vendredi	10h - 12h	13h - 17h			13h - 17h
samedi	9h - 12h	13h - 17h	9h - 12h	13h - 17h	10h - 17h



Horaires d'été du 1er avril au 31 octobre

	GEUDERTHEIM		GRIES		WEYERSHEIM
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
lundi				14h - 18h	14h - 18h
mardi	9h - 12h	14h - 18h			14h - 18h
mercredi			9h - 12h	14h - 17h	9h - 17h
jeudi				14h - 17h	14h - 17h
vendredi	9h - 12h	14h - 19h			14h - 19h
samedi	8h - 12h	13h - 18h	8h - 12h	13h - 18h	9h - 17h

Horaires d'ouverture de la mairie au public

Les horaires d'ouverture de la mairie au public sont les suivants :

- ↪ lundi et mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h,
- ↪ mardi de 8h à 12h,
- ↪ jeudi de 14h à 18h,
- ↪ vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.



Parution du bulletin municipal

A compter de 2022, le bulletin municipal « Gries Info » paraîtra deux fois par an (*en juin et en décembre*) sous la forme de ce numéro.

Toutefois, pour communiquer les informations importantes en-dehors de ces bulletins, des « **feuilles d'informations municipales** » seront distribués.

Les informations sont régulièrement diffusées sur le site internet www.gries.eu, Citykomi et le panneau lumineux.



Attention ! Nouvelle adresse mail à la mairie : mairie@gries.fr



Vie économique

Vous êtes une entreprise et vous venez de vous installer à Gries, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la mairie pour être référencée dans le prochain bulletin municipal et sur le site internet de la commune.

Par ailleurs, votre entreprise s'est vue décerner un prix ou une distinction en matière d'innovation, n'hésitez pas à faire parvenir à la mairie un article/message pour être valorisé dans un prochain bulletin municipal, si vous le souhaitez.

Société HORN et réseau Rainbow

Placés sous le Haut parrainage du Ministère de l'Economie des Finances et de la Relance, les Trophées de l'IREF mettent à l'honneur les indépendants et les têtes de réseaux du commerce organisé indépendant les plus performants : des réussites individuelles portées par l'esprit d'entreprendre.

La Fédération des Réseaux Européens de Partenariat et de Franchise valorise depuis plus de trente ans toutes les formes de réseaux du commerce organisé indépendant. Créée en 1981 et présidée par Michel KAHN, elle permet à ces réseaux qui se distinguent par leur culture, leur système juridique et contractuel, leur méthode managériale, de communiquer, d'échanger leurs expériences respectives et de s'enrichir mutuellement par la « fertilisation croisée ».



Marqué par une croissance plus rapide, une résistance plus forte et un rebond plus solide que le reste du commerce, le secteur du commerce organisé indépendant regroupe toutes les formes de partenariat : franchise, partenariat, concession, licence de marque, commission affiliation, coopérative, GIE, chaîne volontaire, affiliation, ...

Les Trophées de l'IREF, un « label » reconnu : Les 65 lauréats, de 56 enseignes, récompensés cette année par les 34^{ème} Trophées de l'IREF se distinguent par leur capacité à relever les nouveaux défis du commerce indépendant.

C'est ainsi que la société HORN de Gries et le réseau Rainbow viennent d'être mis à l'honneur par l'IREF. Tharcisse HORN a représenté fièrement le réseau en réceptionnant le Grand Prix de la Performance Economique et Commerciale, récompensant ainsi la réussite du réseau.

Félicitations.

Félicitations à la société HORN !



Promouvoir le dialecte

D'Bredel Bacherei

Wie alle Johr, er wares alli wesse er liewi Litt - ware Bredle gebache immer um d'salbzitt.

Leider honn m'r schon ebbs verlehrt : freyer, hett m'r d' Bredel Blach mit spackschwort G'schmiert !

Ich dat saye, güet Material ver alle Denge - Dass m'r nierigs kenn besseri kann fenge !

S'word vorhar schon zamme gange un berote - Wass ferichi ass am bechtes geroode !

Wurd uff g'schrewe, un Rezapter, verdüsch, Un so furt, un so furt, uff's allerletscht esch alles eini Sort !

Hett eini g'sait, Budder kritzle uff kenne fall, - Dann ass gebt zü viel abfall.

Was verzählsch dann do, der Abfall wur zamme genome züm a frescher Bolle
Un schon kannsch wedder anderi Rolle.



Wass welle m'r halt, mir ware langsam Alt

Danke a mol anne, hett mer eini angerüefe - Dûe Komm doch durich min Deig versüecher

Esch ha genumme 50 Eier un 500 gr. Mahl

Dess kann doch nit Stemme ? Ei jo nit, du esch dech verschrewe !

Wass welle m'r halt, mir ware langsam Alt

Der von henge het g'sait, sie macht zemmet Starne ohne Nussekarne, hein ! des konn's doch nit gähnen De mien jo hert senn wie e Stän !

Wass welle m'r halt, mir ware langsam Alt

Ich züem Beispiel, mach allerhand Sorte, langliche wie Spatzle, ründliche wie Fratzle

Eckiche mit Bellele und sogar mit Schokola schellele d'Nochbere von henge hett g'sait, si macht von denne

Hepp-mi-uff ! wak met, de Deckel druff - Dann miener Aloïs esch gor g'fahrli druff.

Jo sei doch stell, sei stell- Sei froh dass er noch well !

Nadierli a jedi well zeye wasse kann, Uff's aller letscht gebs als noch pêtes de nonnes

Am liebschte mach'i halt allerhand Sorte, dann am Wienachte hett m'r nie genüe

Ich Klopff gare an's Nochber's Pforte Mit em e Wienachtsgrües un e paar Bredle derzüe

Ya, mit Bredle bache esch schon ebbs derbie - Un d'Alde senn eui noch güet von hie !

Bredle dûe i bache so lang I kann - Un wann's nemmi geht, dûe's einfach lonn.



Wass welle m'r halt, mir ware langsam Alt !

Texte proposé par Frieda VOLTZENLOGEL
habitante de Gries

Merci

Nous remercions les personnes qui nous ont fait parvenir des textes en alsacien et celles qui nous en feront parvenir pour les prochaines parutions.



Le mot du Député

Les vœux de fin d'année

Pour la quatrième année déjà, je vous écris à l'occasion des fêtes de fin d'année. Cette année encore, je veux vous apporter un message d'espoir et de fraternité car devant l'adversité, nous avons tous été solidaires : citoyens, responsables d'associations, chefs d'entreprises et élus.



La santé : un bien commun de première nécessité

Nous avons fait face au virus, et nous étions tous fragiles. Les soignants ont été au rendez-vous, les citoyens ont pris cette crise à bras le corps. L'Assemblée nationale, en votant le Ségur de la santé s'est engagée pour la modernisation de notre système de santé, l'amélioration du quotidien des soignants et la prise en charge des patients.

Mais soyons sur nos gardes, nous devons continuer à appliquer les gestes barrières.

Le retour de l'État protecteur

Après de longues années d'austérité, les députés de la majorité présidentielle et le gouvernement, depuis 2017, ont appliqué notre résolution : **Libérer la France et protéger les Français**.

L'augmentation du pouvoir d'achat et le reste à charge zéro, le plan « 1 jeune 1 solution » et le « Quoiqu'il en coûte » sont des exemples de la protection restaurée dont bénéficient les Français. Nous en voyons bien le résultat dans notre 9^{ème} Circonscription du Bas-Rhin, l'économie se porte bien et le taux de chômage est à 5.1 % (8.1 % au niveau national).

Nous avons assuré les ressources de nos communes et leurs investissements pour le bien de tous.

Fêtes de fin d'année

Nous nous réunissons en famille et avec nos amis à l'occasion des fêtes de Noël et de la Saint Sylvestre. Profitons de cette trêve, plaçons là notre volonté commune de laisser à nos enfants un monde apaisé, écologique et responsable.

Je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, d'excellentes fêtes de fin d'année. Que 2022 soit une année d'espoir, de projets, de partage, de solidarité, de tolérance, de mieux vivre pour celles et ceux qui se retrouvent parfois sur le bord du chemin, une année où le bonheur tiendra une place de choix dans vos vies et bien sûr la santé.



A scheni Wihnächte un a güeti Rutsch ins Nejes Johr

Avec mon équipe, nous sommes à vos côtés,

Vincent THIEBAUT



Le mot des Conseillers d'Alsace du Canton de Brumath



Depuis le 1^{er} janvier 2021, les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin forment la Collectivité européenne d'Alsace, une structure unique en France. La Collectivité européenne d'Alsace est présidée par Frédéric BIERRY.

La nouvelle collectivité regroupe près de 2 millions d'habitants, dispose d'un budget de près de 2 milliards d'Euro, dont près de 300 millions en investissement.

Nous voulons renforcer l'efficacité des politiques publiques ainsi que l'attractivité de notre territoire.

La collectivité exerce des compétences aussi variées que la famille, la petite enfance, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap.

Elle a en charge l'insertion, le RSA, l'emploi, les collèges, mais aussi l'environnement, les 6 500 kms de routes et 2 500 kms d'itinéraires cyclables, l'aménagement et le développement du territoire, ou encore l'habitat.

Elle bénéficie également, grâce à la loi Alsace du 02 août 2019, de compétences spécifiques, de nature à répondre aux caractéristiques de l'Alsace : la promotion du tourisme et du bilinguisme, la coopération transfrontalière avec l'Allemagne et la Suisse, et la création d'un conseil de développement.

Elle s'est vue attribuer le transfert de 300 kms de routes et autoroutes non concédées, et aura aussi la capacité à instaurer un mécanisme de régulation du trafic poids lourds à l'échelle de l'Alsace.

L'année 2022 sera celle où nous allons déployer concrètement ces nouvelles missions.

Canton de BRUMATH

Vos Conseillers d'Alsace à votre écoute !



Votre contact :

Séverine VOGLER

03 88 76 69 50

severine.vogler@alsace.eu

Nous sommes sur tous les fronts depuis la création de la Collectivité européenne d'Alsace.

Depuis sa création, la Collectivité européenne d'Alsace s'est structurée de manière à initier et mettre en œuvre des actions qui vont au-delà de son champs de compétence :

- * le Plan de rebond de 330 M€ pour soutenir l'économie alsacienne, mais aussi les acteurs de la culture et de la santé ;
- * Le Service public alsacien, pour rendre aux Alsaciens un service public de qualité plus proche, plus simple et plus efficace, afin de ne laisser personne au bord du chemin ;
- * Le « Tour d'Alsace en 80 jours » pour retisser le lien démocratique avec les citoyens.

Toujours à vos côtés, vos élus vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année, et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.

E glickliches nejes Johr in Ejch alli.

Christiane WOLFHUGEL et Etienne WOLFF
Conseillers d'Alsace du Canton de Brumath



Milliers Vœux 2022

★
BONNES FÊTES
de fin d'Année! ★



GRIES'INFOS

Directeur de la publication : Eric HOFFSTETTER
Rédaction : Equipe Communication
Impression : Impressions François
Infographie : Carine STURNY
Dépôt légal : Décembre 2021
Crédits photos : Commune de Gries
Contact : mairie@gries.fr

